

Communiqué de presse

Appenzell, le 8 juin 2015

## Les poisons dans nos jardins nuisent aux abeilles

**La mauvaise herbe, les poux, le mildiou, la pyrale du buis ou l'otiorhynque rendent la vie difficile aux jardiniers amateurs. Recourir au produit phytosanitaire est la solution la plus rapide mais rarement la meilleure. Les pollinisateurs, si importants pour nos jardins, tels que les abeilles mellifères sont empoisonnés par les pesticides – engendrant parfois des effets dramatiques pour toute la colonie d'abeilles. En observant quelques règles simples lors des travaux de jardinage, nous contribuons à protéger les abeilles.**

Les produits phytosanitaires menacent l'existence de l'abeille mellifère non seulement lorsqu'ils sont utilisés à grande échelle mais aussi et déjà en petites quantités dans les jardins privés. Le plus dangereux pour nos petites productrices de miel est le traitement chimique contre les indésirables des jardins dont elles se nourrissent. Les principaux dangers pour elles sont la destruction des mauvaises herbes (p. ex. des pissenlits), des poux et des maladies fongiques telles que le mildiou mais aussi la lutte contre la pyrale du buis ou l'otiorhynque à l'aide de produits phytosanitaires.

Le Service sanitaire apicole d'apiservice – centre de conseils et de compétence des apiculteurs suisses – recommande pour le bien-être des abeilles de renoncer autant que possible complètement à l'utilisation de pesticides. « Il existe toujours des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires », explique Benjamin Dainat, responsable du service spécialisé d'intoxication d'abeilles : « dans mon jardin, pour lutter contre des plantes sauvages indésirables, je sarcle à la main et je plante des végétaux couvrants qui éloignent les mauvaises herbes. »

Si les jardiniers amateurs sont contraints d'utiliser un pesticide, ils devraient opter pour une substance inoffensive pour les abeilles. Certains de ces produits se caractérisent par le symbole d'une abeille imprimé sur le contenant mais ils peuvent dans tous les cas être identifiés par l'absence de l'avertissement « Spe8 : dangereux pour les abeilles » sur l'emballage.

Les produits phytosanitaires dangereux pour les abeilles ne devraient être utilisés que dans des cas exceptionnels car déjà de très petites quantités peuvent engendrer une mort immédiate des abeilles. Et une mort différée de ces butineuses est encore plus grave car elles rapportent le pollen et le nectar empoisonnés dans la ruche. Là, le poison engendre inévitablement la mort de toute la colonie. Vous trouverez une liste des produits nocifs pour les abeilles sur [www.apiservice.ch/pesticide](http://www.apiservice.ch/pesticide).

Carlo Muschiatti, conseiller régional du Service sanitaire apicole au Tessin, sait comment minimiser le risque lors de l'utilisation de pesticides dangereux pour les abeilles : « Veillez à n'utiliser le produit que pour les plantes mentionnées dans le mode d'emploi et ne l'appliquez que lorsque les abeilles ne volent plus (idéalement après le coucher du soleil). »

## Photos disponibles



Abeille sur un pissenlit  
© apiservice



Abeille sur du buis  
© apiservice



Abeille empoisonnée  
© apiservice



Colonie empoisonnée  
© apiservice/Robert Lerch

## Contact

Pour de plus amples renseignements et du matériel photo, veuillez s.v.p. vous adresser à:

Anja Ebener, responsable presse apiservice  
Mobile 079 940 21 39  
[anja.ebener@apiservice.ch](mailto:anja.ebener@apiservice.ch)

Vous pouvez également télécharger les photos/graphiques sous le domaine presse d'apiservice :  
<http://www.apiservice.ch/fr/apiservice-gmbh/service-nav/domaine-presse.html>